

ATG

Association des anciens élèves de
l'Ecole d'Ingénieurs de Genève
Fondée en 1904

Genève, 17 février 2023

118^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Chère et cher membres,

Tu es convoqué-e pour la 118^{ème} assemblée générale annuelle de notre association, qui aura lieu le

VENDREDI 24 mars 2023 à 18H00

Restaurant de « La Mère Royaume »

Place Simon-Goulard 4 - Genève

Pour ceux qui le désirent, repas à 20h30.

L'assemblée générale sera valablement constituée quel que soit le nombre des membres présents (art. 10 des statuts).

ORDRE DU JOUR :

- 1. Procès-verbal de l'assemblée générale 2022, voir site Internet*
- 2. Rapports des présidents de groupes pour l'année 2022*
- 3. Rapport du président central pour l'année 2022*
Rapport du trésorier sur l'exercice 2022
Rapport des vérificateurs des comptes
- 4. Décharge au comité*
- 5. Election du président, de l'organe administratif et des vérificateurs des comptes*
- 6. Budget et cotisations 2023*
- 7. Divers.*

*Pour maintenir l'activité de l'association et de ses groupes, votre comité propose de ne pas modifier la cotisation 2023, à savoir : **40.- frs par membre** (dont 50% sont ristournés aux groupes).*

Ci-joint, tu trouveras un bulletin de versement avec lequel nous te prions de payer la cotisation 2023.

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux à cette assemblée, nous vous transmettons nos plus amicales salutations.

Le Comité

Pour une question d'organisation, nous demandons à ceux qui voudront manger à la suite de l'assemblée générale de bien vouloir s'inscrire pour le repas avant le 20 mars 2023.

Menu

Salade

Poisson, frites

Dessert du jour

Vin, eau minérale, café ou thé.

La participation forfaitaire a été fixée 50.- frs par personne. Le montant sera encaissé sur place, merci d'arriver avec l'appoint.

-----BULLETIN D'INSCRIPTION-----

Assemblée générale 2023 au restaurant de " La Mère Royaume "

Je m'inscris pour le repas.

Nom, prénom :

Date et signature : _____

A ENVOYER A : president@atg-ge.ch ou
Pierre Steiner, Rue des Pêcheries 2, 1205 Genève

Avant le 20 mars 2023.